Commune d'Etterbeek
Service Aménagement du
Territoire – Urbanisme
Avenue des Casernes, 31/1
B - 1040 BRUXELLES

Bruxelles, le 06/11/2026

N/Réf. :	**ETB20180_767_PU**	**ETTERBEEK. Place Saint-Antoine 22 - 23**
Gest. :	**MB**	**(= partiellement en zone de protection de l'Eglise Saint-Antoine de Padoue)**
V/Réf. :	**PU 12786**	
Corr:	**//**	**PERMIS D'URBANISME : régulariser la modification de la porte de garage en façade avant**
NOVA :	**05/PU/2038300**	**Demande de la Commune du 27/10/2026**

Avis de la CRMS

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 27/10/2026, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 04/11/2026, concernant la demande sous rubrique.



Photo de l'immeuble et de son contexte ©Googe Street View



Photo de l'immeuble ©Googe Street View



Elévation de fait. Extrait du dossier

La porte de garage actuelle a vraisemblablement été mise en place avant 2009. Sa présence exerce un impact relativement limité sur les perspectives vers et depuis l'église Saint-Antoine de Padoue classée. Toutefois, une remise en peinture dans une teinte plus foncée, proche de celle du parement de brique de la façade, permettrait d'atténuer sa visibilité, de favoriser son intégration dans la façade et de diminuer sa présence dans le front bâti.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

B. MORITZ
Vice-Président

c.c.: csmets@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; avis.advies@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; urbanisme@etterbeek.brussels